

DANS CE
NUMÉRO :

Diagnostic
participatif 1

Enjeux 1

Outils
existants et
acteurs
présents 2

Biodiversité 3

Eau 5

Pour en
savoir plus 6

Diagnostic participatif

Braives fait partie du Parc Naturel des vallées de la Burdinale et de la Mehaigne où l'Environnement est une thématique importante gérée par un ensemble d'acteurs présents sur le territoire.

Depuis la première ODR, les actions de protection de l'environnement se sont intensifiées. Le nombre de Sites de Grand Intérêt Biologique a doublé et une partie du territoire est reprise en zone Natura 2000. En termes de biodiversité, de nombreuses espèces rares sont présentes sur le territoire. L'urbanisation et l'érosion des sols menacent par endroit le maintien des prairies humides et des vergers hautes tiges.

Concernant la thématique Eau, la situation environnementale est globalement bonne.

Il est tout de même important de noter qu'il subsiste certains problèmes liés à :

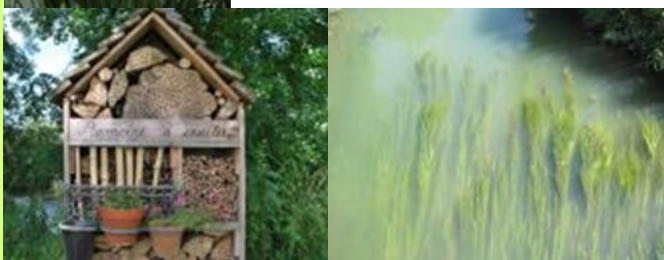
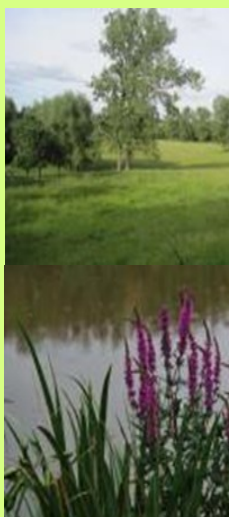
- L'érosion de la meilleure partie des sols, qui, en plus d'être une perte de richesse inestimable pour l'agriculture, entraîne des phénomènes de coulées de boues ;
- L'augmentation de la fréquence et de l'importance des inondations ;
- L'épuration des eaux de surface et des eaux souterraines ;
- L'absence de dispositifs d'égouttage et certaines incivilités.

Les villageois notent aussi la présence de déchets sauvages sur le territoire de Braives et souhaiteraient organiser une réflexion et une sensibilisation sur ce sujet.

Certains Braivois notent aussi un manque d'informations sur le rôle des acteurs et associations nature présents sur le territoire. Les Braivois souhaitent également la poursuite du fauchage tardif, la sécurisation des traversées de routes pour les batraciens, la préférence pour les plantes indigènes et le maintien du maillage écologique.

Enjeux

Il apparaît donc nécessaire de **préserver et favoriser la biodiversité et la qualité des eaux en veillant à la sensibilisation et à l'implication de tous les Braivois.**



Braives
en route pour 2030

Outils existants et acteurs présents

Outils et acteurs communaux

La Maison de la Mehaigne et de l'Environnement Rural (MMER)



Le parcours du
saule à Hosdent

La MMER mène des actions en faveur du patrimoine rural, par la recherche scientifique, la vulgarisation et la sensibilisation via l'organisation de stages (natures, école de pêche...), formations et rédaction de dossiers pédagogiques. Elle gère des sites naturels, propose des animations « citoyenneté responsable » pour les jeunes et anime le Conseil des Jeunes pour l'Environnement (CJE) qui est composé d'élèves des écoles de l'entité. La MMER agit aussi pour le traitement des activités humaines sur l'environnement.

www.mmer.be

Le Plan Communal de Développement de la Nature (PCDN)

Le PCDN vise à préserver et améliorer la biodiversité d'une commune sur base d'une étude du réseau écologique et d'un appel à la participation citoyenne.

Exemples de projets réalisés : la création d'un jardin à insectes à côté de l'école de Fallais, l'installation de panneaux didactiques dans le verger de l'ancienne gare de Braives, l'ouverture d'un sentier sur le site de la Quiétude...

www.braives.be, onglet environnement

Outils supracommunaux

Le Parc Naturel des vallées de la Burdinale et de la Mehaigne

Le Parc Naturel a pour missions de :

- Assurer la protection, la gestion et la valorisation du patrimoine naturel et paysager ;
- Contribuer à définir et à orienter les projets d'aménagement du territoire ;
- Contribuer au développement local, économique et social ;
- Organiser l'accueil, l'éducation et l'information du public.

Les activités du Parc Naturel à Braives : gestion des sites naturels tels que le verger de la Motte, le site du Tiersa, le Marais de Hosdent et le site des Rochettes, inventaire et cartographie des habitats et de la Structure Ecologique Principale, inventaire floristique et faunistique,

www.burdinale-mehaigne.be

plantation de haies et d'arbres fruitiers, gestion des bords de routes, gestion et valorisation du Jardin de Pitet...

Le Contrat de Rivière Meuse Aval (Comité Local Mehaigne)

Le Contrat rivière a pour objectifs de rassembler tous les acteurs de la rivière pour mettre en place une gestion intégrée du bassin-versant. Il a pour mission de restaurer, protéger et valoriser les ressources en eau du bassin, en intégrant l'ensemble des caractéristiques spécifiques à la rivière.

Exemple de projets réalisés par le comité local Mehaigne : réhabilitation de 4 frayères dans le bassin de la Mehaigne, participation aux journées wallonnes de l'eau, organisation d'expositions...

www.meuseaval.be

Outils régionaux

Plan d'Assainissement par Sous-bassin Hydrographique (PASH)

Le PASH présente les régimes d'assainissement obligatoires pour chaque habitation, les réseaux et les ouvrages d'assainissement.

www.spge.be

Le Plan de Prévention et Lutte contre les Inondations et leurs Effets sur les Sinistrés (PLUIES)

Le Plan Pluies a pour objectif d'améliorer la connaissance et de diminuer les risques d'inondations.

www.environnement.wallonie.be

Le Plan de Gestion des Risques d'Inondation (PGRI)

Le PGRI est en cours d'élaboration. Il s'occupera de la prévention, la protection, la préparation et la réparation en cas d'inondations. Il englobera à terme le Plan Pluies.

www.environnement.wallonie.be

Le programme wallon de réduction des pesticides

Le Programme wallon de réduction des pesticides prévoit la fin de l'utilisation des pesticides pour les communes en 2019, avec une période de transition sur 2014-2019.

[www.environnement.wallonie.be /pesticides](http://www.environnement.wallonie.be/pesticides)

ENJEU : Maintenir une BIODIVERSITÉ en quantité et en qualité par le maintien de biotopes variés, la sensibilisation et l'implication de tous



- Territoire riche et varié pour la faune et la flore
- Politique volontariste des acteurs publics locaux à travers des outils tels que : PCDN, Commune Maya, gestion différenciée, action quartier sans pesticide, opération combles et clochers...
- Nombreux organismes et associations actifs sur le territoire : service environnement, Maison de la Mehaigne et de l'Environnement Rural, Parc Naturel, Contrat rivière, Conseil des Jeunes pour l'Environnement...



- Perte de biodiversité
- Diminution importante des vergers hautes tiges et des prairies humides
- Faible présence de haies et arbres dans certaines parties du territoire
- Plantes invasives :

Balsamine de l'Himalaya



Berce du Caucase



BIODIVERSITÉ : pistes de projets évoquées par les citoyens

- Préserver la zone humide de la rue Vinave à Pitet (ndlr : cette parcelle est une propriété privée)
- Développer une réserve ornithologique à côté du village du saule à Hosdent
- Préserver la zone humide du Thiers des Broux (ndlr : zone classée en zone naturelle)
- Faire participer la population à la gestion responsable de l'environnement
- Informer les citoyens sur les enjeux écologiques, les outils disponibles, les acteurs présents sur le territoire, les « experts » nature...
- Créer un cercle d'échanges entre la Commune, les citoyens et les différents acteurs qui s'occupent des matières environnementales
- Sensibiliser les habitants à la diversité pour les aménagements de jardin
- Sensibiliser les citoyens aux impacts de la tonte des pelouses pour la faune
- Organiser la cueillette des pommes et des poires avec la participation des enfants des écoles
- Poursuivre la communication vers la population concernant l'utilisation de méthodes alternatives aux pesticides, herbicides, fongicides...
- Organiser des ateliers de conservation de légumes et de fabrication de confitures
- Informer la population sur le rôle, l'intérêt et les menaces pour les zones humides
- Replanter des vergers haute tige dans les « anciennes prairies »
- Renforcer et soutenir les actions pour les batraciens
- Replanter des arbres fruitiers
- Faire connaître l'inventaire des espèces présentes sur le territoire
- Valoriser le patrimoine naturel sans l'artificialiser

Vos idées de projets :

ENJEU : Mener une politique et une gestion responsable pour les PROBLÉMATIQUES LIÉES À L'EAU (inondations, ruissellement, égouts...)

Braives a **4 défis majeurs** à relever pour préserver la qualité de la Meuse :

- L'érosion de berges dues au piétinement par le bétail
- Les rejets d'eaux usées
- Les dépôts de tontes de pelouse
- La gestion des plantes invasives

L'accessibilité de la Meuse est aussi un enjeu qui a été identifié par les Braivois.



- Présence d'outils de gestion des eaux : Contrat Rivière, PASH, Schéma de structure communal, PGRI...



- Ruissellement sur les pentes fortes et risque d'érosion des sols (la partie la plus intéressante sur le plan agricole)
- Présence de pollutions dues à certaines pratiques agricoles et citoyennes (tonte de pelouse dans les rivières, produits phytosanitaires...)
- Problèmes d'inondations et de coulées de boues
- Retard dans les investissements d'épuration et de collecte des eaux usées (général en Wallonie)
- Territoire repris entièrement en zone vulnérable aux nitrates (ces zones recouvrent près des 2/3 du territoire wallon et sont des périmètres de protection des eaux souterraines contre les nitrates d'origine agricole)

EAU : pistes de projets évoquées par les citoyens

- Préserver les berges de la Meuse
- Prévoir des aides pour l'installation d'une station individuelle (ou collective) d'épuration des eaux usées (ndlr : existence de primes régionales)
- Sensibiliser les habitants pour lutter de manière efficace contre les inondations (plantations...)
- Pour gérer les tontes de pelouse, sensibiliser au mulching (coupe très fine des herbes de tontes)
- Inciter les particuliers à installer des citernes à eau de pluie
- Permettre aux Braivois d'avoir accès à la Meuse pour se détendre

AUTRES IDÉES DE PROJETS :

En lien avec le cadre de vie :

- Prendre en compte la problématique de l'égouttage dans les permis pour les rénovations

En lien avec l'énergie :

- Choisir un désherbage à l'eau chaude, plutôt qu'au gaz pour diminuer la consommation énergétique

En lien avec l'agriculture :

- Réfléchir à l'assolement (division des terres d'une exploitation pour y exercer des cultures différentes) sur les terres agricoles pour retenir les eaux de ruissellement
- Veiller à l'égouttage des particuliers pour protéger le bétail qui s'abreuve dans les petits rus
- Eviter de labourer dans les zones à risque d'inondation ou de coulées de boues
- Informer les citoyens sur les pratiques agricoles (installer des panneaux explicatifs...)
- Informer sur les mesures agricoles à respecter : agriculture biologique, taille des parcelles...

En lien avec le tourisme :

- Installer des panneaux d'interprétation de la nature
- Créer des circuits qui présentent les différents sites naturels
- Créer des balades qui allient nature et art

Pour en savoir plus :

www.braives.be (onglet environnement – PCDN)

www.biodiversite.wallonie.be

www.etat.environnement.wallonie.be www.ecoconso.be

www.espace-environnement.be

www.adalia.be

www.gestiondifferenciee.be

www.natpro.be

www.natagora.be

www.graie.org/eaumelimelo

www.aide.be

www.cercle-naturalistes.be

www.eau.wallonie.be

www.aquawal.be

www.giser.be

www.preterson-jardin.be

www.asblrcr.be

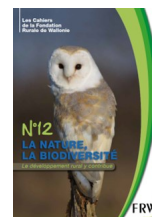
www.amisdelamehaigne.be

Service environnement :

valerie.pinel@braives.be

019/69.62.26.

Cahier de la FRW n°12 – Nature et biodiversité : www.frw.be/index.php?id=97



INFORMATIONS INTÉRESSANTES SUR LA THÉMATIQUE À PARTAGER AVEC LE GROUPE DE TRAVAIL :